



Camille Landais, le 17 mai, à Londres. PHILIPPE EBELING POUR « LE MONDE »

# Prix du meilleur jeune économiste 2016

Camille Landais, 35 ans, professeur à la London School of Economics, est le lauréat de cette 17<sup>e</sup> édition

## LE CERCLE DES ÉCONOMISTES

Le Prix du meilleur jeune économiste, décerné par *Le Monde* et le Cercle des économistes, vise depuis sa création à distinguer non seulement l'excellence de la production académique des économistes français de moins de 41 ans, mais aussi leur contribution au débat public en matière de politique économique ou de prise de décision parmi les acteurs privés, en débordant éventuellement vers d'autres sciences sociales.

On retrouve donc dans l'attribution de ce prix la mission du Cer-

cle des économistes d'organiser et de promouvoir un débat économique ouvert et accessible à tous. Fondé en 1992 à l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi, le Cercle réunit 30 membres, tous universitaires, qui ont exercé ou qui exercent des responsabilités privées ou publiques. Chacun de ses membres a des approches et des compétences différentes, garantissant ainsi une richesse des débats. Mais une conviction les rassemble : la nécessité d'offrir un espace de dialogue et de confrontation d'idées entre les économistes et avec la société.

Pour l'attribution du prix et des trois nominations, le jury a reçu cette année 45 candidatures,

contre 41 l'an dernier, 34 en 2014 et 33 en 2013. Quinze d'entre eux se présentaient pour la première fois ; 36 occupent des postes de professeur ou de chercheur en France, 9 exercent à l'étranger.

## L'EMPLOI, SUJET DOMINANT

Les travaux des candidats donnent un aperçu des thématiques de recherche dominantes au sein de cette génération d'économistes. Parmi les lauréats, citons l'analyse des inégalités de revenus et de patrimoines, les effets de la fiscalité ou des modalités d'attribution des indemnités de chômage, l'efficacité des dispositifs de formation professionnelle et de reclassement des demandeurs d'emplois, l'impact de l'intégration financière internationale sur les cycles économiques et la diffusion des chocs de politique monétaire, le poids du vieillissement et de la longévité sur les niveaux de vie, les systèmes de retraite ou les politiques de santé publique...

Dans les programmes de recherche des autres candidats, plusieurs priorités se dégagent. Une place importante est accordée aux dimensions microéconomiques du marché du travail (appariements, discriminations, négociations salariales) ; l'intérêt pour les questions liées à la globalisation (instabilité monétaire

## Cette génération d'économistes participe davantage aux débats publics et consacre une large place aux fondamentaux de la discipline

ou financière, migrations, protections non tarifaires) ne se dément pas. Enfin, certaines démarches se situent aux frontières de la discipline, vers l'histoire, les sciences cognitives, voire la philosophie morale. Sous l'angle méthodologique, les réflexions théoriques et la modélisation sont complétées, plus souvent que par le passé, par des travaux appliqués de type économétrique.

On note cependant quelques « trous noirs » dans les préoccupations des candidats : peu d'entre eux s'intéressent à l'hypothèse de la « stagnation séculaire », liée à la forte baisse des gains de productivité ; les questions afférentes à la situation et à l'avenir de l'Union européenne et de la zone euro ne semblent pas

non plus motiver les jeunes chercheurs ; le pilotage macroéconomique en situation de quasi-déflation et les conditions de sortie d'un surendettement massif, là encore, n'attirent pas leur attention.

A l'exception de certains – dont les lauréats –, les jeunes économistes français, s'ils participent de façon croissante aux débats publics, consacrent beaucoup plus de place dans leurs recherches aux fondamentaux de la discipline, à la spécification des comportements et des modes théoriques de coordination qu'à la définition des réponses ou des éclairages qu'attendent les responsables politiques ou les acteurs privés afin d'optimiser leurs choix. En un mot, le clivage entre les savants et les experts au sein de la profession des économistes, s'il s'est beaucoup réduit, est loin de s'être dissipé.

L'ambition du Cercle des économistes est de réduire cette distance, notamment à l'occasion des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, qui se tiendront du 1<sup>er</sup> au 3 juillet. La thématique de cette 16<sup>e</sup> édition, « Dans un monde de turbulences, qu'attend-on d'un pays ? », recouvre la question bien actuelle de savoir pourquoi et comment on peut réformer la France. ■

## PALMARÈS

### Les distinctions de 2016

Prix du meilleur jeune économiste : Camille Landais  
Nominés : Nicolas Cœurdaçier, Marc Ferracci et Grégory Ponthière

### Les lauréats de 2000 à 2015

Bruno Amable et Agnès Benassy-Quéré (2000)  
Pierre Cahuc (2001)  
Philippe Martin et Thomas Piketty (2002)  
Pierre-Cyrille Hautcoeur (2003)  
David Martimort (2004)  
Esther Dufo et Elyès Jouini (2005)  
Thierry Mayer et Etienne Wasmer (2006)  
David Thesmar (2007)  
Pierre-Olivier Gourinchas (2008)  
Yann Algan et Thomas Philippon (2009)  
Emmanuel Saez (2010)  
Xavier Gabaix (2011)  
Hippolyte d'Albis (2012)  
Emmanuel Farhi (2013)  
Augustin Landier (2014)  
Pascaline Dupas (2015)

## Un prix créé par « Le Monde » et le Cercle des économistes

Le Prix du meilleur jeune économiste, fondé en 2000 avec le soutien du Sénat, vise à valoriser les travaux d'un économiste français de moins de 41 ans. Pouvaient concourir tous les économistes issus du monde universitaire ou des grandes écoles, en France ou à l'étranger, dont les travaux relèvent de l'économie appliquée et qui permettent de promouvoir le débat public. Les candidats ont dû adresser au Cercle des économistes, outre un CV détaillé, les cinq publications les plus représentatives de leur production scientifique ainsi qu'une note de synthèse soulignant l'intérêt et l'originalité de leurs apports. Sur cette base, les membres du Cercle des économistes ont établi une sélection au sein de laquelle le jury final, présidé par André Cartapanis et associant les représentants du Cercle des économistes et *Le Monde*, ont attribué le prix et décerné les trois nominations.



# « Je me définis comme un “économiste public” »

Le lauréat 2016, Camille Landais, travaille sur les questions d'inégalités fiscales ou, depuis peu, liées au genre

**C**amille Landais, 35 ans, est professeur associé à la London School of Economics and Political Science.

**Élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en sciences sociales, vous avez opté pour l'économie. Pourquoi ?**

Un peu par hasard ! A Ulm, j'étais certes animé par un certain désir de comprendre et d'agir dans la société, héritage d'une tradition familiale assez « catho de gauche », mais j'étais plutôt intéressé par l'histoire. J'allais sur le campus Jourdan [à l'École d'économie de Paris] pour assister aux cours de Daniel Cohen. C'est un enseignant hors pair ! Avec lui, impossible de ne pas attraper le virus de l'économie. A la cantine, j'ai croisé Thomas Piketty, qui enseignait déjà à l'École d'économie de Paris. Je lui parlais des règles de transmission du patrimoine au Moyen Âge et de leur impact sur les structures familiales, il m'a proposé de faire une thèse sur les questions d'inégalité. C'était parti.

A l'École d'économie de Paris, l'enseignement ne ferme pas la porte aux apports de l'histoire et des autres sciences sociales. Cela m'a toujours plu. Aujourd'hui, je me définis comme un « économiste public », du fait des sujets

qui m'intéressent – comprendre et analyser les politiques publiques –, mais aussi un peu comme on parlerait d'« écrivain public » : je suis payé pour réfléchir aux questions importantes auxquelles les gens n'ont pas forcément le temps de penser, et essayer d'améliorer ainsi les politiques économiques. Cela implique un certain engagement, évidemment, que je ne renie pas.

**Mais vous êtes parti, aussitôt après votre thèse, à Berkeley (2009), puis à Stanford (2010) et à Londres (2012), où vous êtes toujours... N'est-ce pas un peu loin du débat public français ?**

Après ma thèse, j'ai eu, grâce à Emmanuel Saez, l'occasion de partir à Berkeley, un univers scientifique fantastique. Puis je suis revenu en Europe. La London School of Economics (LSE) était une belle opportunité, un environnement excellent, toujours pluridisciplinaire. Et à Londres, on contribue tout autant qu'à Paris aux débats européens. Depuis Berkeley et Londres, j'ai travaillé avec Thomas [Piketty] et Emmanuel [Saez] sur les inégalités en analysant les interactions entre politique fiscale, redistribution et inégalités de revenus. J'ai publié avec eux en 2011 un livre « grand public », *Pour une révolution fis-*

*cale : un impôt sur le revenu pour le XXI<sup>e</sup> siècle* (Seuil). J'ai aussi travaillé sur des sujets comme la relation entre fiscalité et philanthropie, entre fiscalité et mobilité des très hauts revenus (les footballeurs par exemple), entre assurance-chômage et emploi, sur la manière optimale de réformer l'assurance-vieillesse, etc.

**Quel est le point commun de ces travaux ?**

L'idée qu'il faut adapter l'ensemble des transferts sociaux et fiscaux à la nouvelle donne des inégalités et aux formidables transformations de la structure sociale des trente dernières années. L'autre point commun, c'est une approche très pragmatique des politiques publiques, qui permet de répondre à des questions complexes en utilisant des formulations simples, générales et qui peuvent être aisément connectées aux données empiriques.

Une question complexe, par exemple, est celle du profil optimal des transferts au cours du temps, comme les allocations chômage. Mon travail montre qu'un profil dégressif (les allocations des chômeurs de longue durée sont réduites par rapport à celles des chômeurs de courte durée) n'est pas une bonne idée. Contrairement aux allocations offertes

**« Mes travaux ont montré qu'il était mauvais de restreindre la générosité et la durée des allocations en période de crise »**

au début d'une période de chômage, celles offertes aux chômeurs de longue durée affectent peu le retour à l'emploi et sont plus « précieuses » car leurs bénéficiaires ont souvent épuisé toute autre ressource.

De même, mes travaux ont montré qu'il était mauvais de restreindre la générosité et la durée des allocations en période de crise, comme on le fait en France et en Europe. Les États-Unis, qui ont temporairement augmenté la générosité de l'assurance-chômage pendant la crise, ont un bien meilleur système. Bref, les politiques de taxation et de redistribution doivent tenir compte des équilibres et des cycles macroéconomiques. Mon travail montre qu'on peut modéliser cela de manière relativement simple et générale afin d'améliorer

les prescriptions de politiques publiques en temps réel.

**Sur quoi travaillez-vous maintenant ?**

Sur les inégalités de genre. Il est frappant de constater que, alors que les inégalités de revenu entre les hommes et les femmes ont fortement diminué au XX<sup>e</sup> siècle, ce mouvement s'est plus ou moins arrêté depuis vingt ans, y compris en Scandinavie ! L'inégalité « brute » (qui sépare la moyenne du revenu des femmes et la moyenne du revenu des hommes) n'arrive pas à descendre au-dessous de 20 à 30 %, et ce dans tous les pays développés.

**Pourquoi ?**

L'explication des inégalités de genre est traditionnellement cherchée du côté de la discrimination (dans la loi, les comportements...) et des différences de caractéristiques entre les hommes et les femmes sur le marché du travail (le niveau d'éducation, le type de travail, de secteur professionnel, etc.). Mais dans les pays les plus avancés, les femmes ressemblent de plus en plus aux hommes à l'entrée sur le marché du travail, elles sont aussi (et souvent plus) éduquées que les hommes. En fait, l'inégalité des revenus s'accroît d'un coup à un

moment très précis, celui de l'arrivée du premier enfant. Les comportements des femmes changent alors complètement. Elles arrêtent de travailler, ou travaillent moins, elles changent d'emploi, d'employeur, de type de carrière. Ces changements expliquent 80 % de l'inégalité « brute » observée aujourd'hui ! Il y a de fait une « spécialisation du couple », quasi exclusivement au détriment des femmes en termes de revenus. Le plus fascinant est que même les femmes mieux payées que leurs maris avant le premier enfant connaissent une pénalité du même ordre une fois devenues mères ! Les incitations semblent ici dominées par des normes sociales, qui semblent se transmettre fortement de mères à filles.

**Avez-vous publié sur ces sujets ?**

Ces travaux sont tout neufs et encore dans les tuyaux des revues. C'est au moment où j'ai eu mon premier enfant que je me suis aperçu qu'une série de « choix » apparemment spontanés étaient effectués au sein du couple, et que ces décisions allaient à l'encontre de la façon dont les économistes pensent que l'on prend des décisions... ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE REVERCHON

## Mesurer l'impact de la mort

**Plutôt que d'un économiste, on attend d'un philosophe, d'un sociologue, d'un historien qu'il s'intéresse à la mort. C'est pourtant votre sujet d'étude ?**

Oui, dans la mesure où l'objet premier de l'économie est la rareté des ressources. Les économistes analysent en général l'offre et la demande de biens et de services. Moi, j'ai voulu considérer les années de vie comme une ressource rare, je me suis donc intéressé à sa production et sa répartition. Depuis Malthus, on sait que les personnes les moins riches sont celles qui vivent le moins longtemps, et inversement. Classiquement, on mesure la pauvreté dans un pays en rapportant le nombre de ceux qui sont sous le seuil de pauvreté à celui de ceux qui le dépassent. Mais ainsi ce taux est sous-estimé, puisqu'on ne compte pas les pauvres décédés prématurément !

**Cela a-t-il un sens de considérer des personnes décédées ?**

Le taux de pauvreté au-delà de 60 ans est plus bas en Estonie qu'au Portugal. On pourrait en conclure que la politique sociale estonienne est plus efficace. Mais l'écart d'espérance de vie à 60 ans entre les plus riches et les plus pauvres est de deux ans au Portugal... contre dix en Estonie. Autrement dit, il y a moins de vieux pauvres en Estonie parce qu'ils vivent moins longtemps ! De même, le calcul du PIB inclut les dépenses de santé mais ne comptabilise pas les gains d'une augmentation de la longévité. Or, les études empiriques montrent que les personnes valorisent très fortement les années de vie gagnées. Le PIB néglige ainsi une dimension à laquelle on attache pourtant une énorme valeur.

**Vous vous êtes aussi penché sur les effets économiques du calendrier des naissances ?**

L'âge moyen à la naissance du premier enfant s'est élevé depuis quatre décennies, il est désormais de 28 ans. Pour deux raisons : l'allongement des études et la précarité en hausse des jeunes. Il y a un lien direct entre le statut du contrat de travail et la première naissance. Là encore, on ne peut séparer démographie et politiques économiques.

**Pourquoi vous êtes-vous attaché à ces sujets ?**

Au lycée, j'étais un passionné d'histoire mais j'ai pris conscience de l'importance de l'économie dans l'évolution des sociétés. A l'université de Liège, j'ai eu la chance d'avoir pour professeur Pierre Pestieau, cofondateur du *Journal of Population Economics*, qui a encadré mes premiers travaux. Sur ses conseils, j'ai poursuivi à Cambridge, où j'ai écrit ma thèse sur la prise en compte des variations de longévité dans le PIB. Puis j'ai rencontré Marc Fleurbaey, pionnier de l'économie de la justice, qui m'a proposé d'étudier la compensation des *short lived people*, « les gens à courte vie » –, il n'y a même pas de traduction française pour cela ! ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. R.



**Grégory Ponthière**  
Nominé  
37 ans  
Professeur à l'université Paris-Est-Créteil et chercheur à l'École d'économie de Paris

## Formation, emploi : objectiver le débat public

**Spécialiste de la formation professionnelle, de l'emploi et de la sécurisation des parcours, quel est l'apport de vos travaux à l'actualité économique ?**

L'intérêt de l'approche empirique dans l'évaluation des politiques publiques, qui fournit parfois des résultats contre-intuitifs. Par exemple, la formation a tendance à rallonger les périodes de chômage car on réduit son effort de recherche d'emploi durant cette période. En outre, former plus de chômeurs sans augmenter le nombre d'emplois disponibles revient à évincer les chômeurs non formés. Ce qui relativise l'idée selon laquelle la formation serait la panacée, et incite à tenir compte des effets indirects induits par un dispositif.

**Que peut-on en déduire concernant le projet annoncé par François Hollande de former 500 000 chômeurs ?**

Que ce n'est pas nécessairement une bonne idée, à cause de l'effet d'éviction et de l'impact très hétérogène de la formation. L'enjeu n'est pas d'accroître les moyens, mais de mieux les cibler. La même démonstration aurait pu s'appliquer au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et au pacte de responsabilité. Les réductions du coût du travail appliquées à une fourchette de salaire très large (de 1 à 3,5 smics) sont une erreur puisque les études empiriques suggèrent que les allègements de charges au-delà de 1,5 smic se traduisent par des augmentations de salaire brut et non par des embauches. Le lobbying de certains secteurs a ici pris le pas sur une démarche d'évaluation indépendante. Je milite pour que la France acquière une culture d'évaluation des politiques publiques, qui réponde à deux critères : raisonner toutes choses égales par ailleurs et en toute indépendance. Les évaluations sont souvent menées par les administrations, qui dépendent du pouvoir politique. Ce qui n'est absolument pas vertueux.

**Qu'aurait changé cette approche pour le projet de loi El Khomri ?**

La « loi travail » est déséquilibrée car le volet sécurité pour les salariés est insuffisant. Mes travaux montrent qu'il faut investir dans la formation de façon ciblée en se posant la question de la qualité de la formation. Sans investissement dans la formation et l'accompagnement, on ne résoudra pas les problèmes du marché du travail. Le bon véhicule est le compte personnel d'activité (CPA). La loi El Khomri aurait gagné à se baser sur des travaux d'évaluation et à donner, par exemple, un contenu plus substantiel au CPA, à commencer par un droit à l'accompagnement financé. La loi tourne au psychodrame, car elle n'est pas partie d'une évaluation préalable. Ce qui aurait pourtant permis d'objectiver le débat public, et peut-être de l'apaiser. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE RODIER



**Marc Ferracci**  
Nominé  
38 ans  
Professeur à l'université Panthéon-Assas et conseiller scientifique au département travail-emploi de France Stratégie

## De la démographie à l'épargne

**Vos travaux portent sur la mondialisation financière. En quoi ont-ils renouvelé un domaine déjà très balisé par la recherche ?**

Selon la théorie classique, les capitaux vont des régions du monde où la croissance est la moins forte vers celles où elle est la plus forte. Or, depuis vingt ans, le phénomène s'est inversé. L'une des explications est qu'il n'y a pas de marchés financiers suffisamment organisés dans les pays émergents. Les actifs les plus sûrs restent dans les pays développés, alors que l'épargne est dans les pays émergents. Dans les années 1980, Américains et Chinois épargnaient la même part de leurs revenus, 10 %. En 2008, cette part était quasiment nulle aux États-Unis, contre 30 % en Chine ! Le déversement de ces surplus d'épargne dans les pays développés fait baisser le taux d'intérêt, incite États et ménages à s'endetter et rend les politiques monétaires des banques centrales moins efficaces...

**Pourquoi les pays émergents dégagent-ils un tel excédent d'épargne ?**

Au-delà du faible accès au crédit, leur rapide transition démographique liée au développement économique (baisse de la fertilité et allongement de la vie) incite à épargner plus. C'est le cas de l'Asie du Sud-Est mais aussi de pays du Moyen-Orient et bientôt de l'Inde. Aujourd'hui, environ un tiers des 450 milliards de dollars du déficit externe américain (public et privé) est financé par les pays émergents d'Asie, un tiers par les pays pétroliers, le reste par des pays développés vieillissants, l'Allemagne et le Japon. Ce phénomène a été plus violent en Chine en raison de la politique de l'enfant unique lancée en 1979. Traditionnellement, les enfants faisaient office d'assurance ; devenus actifs, ils entretenaient leurs vieux parents. Désormais, les ménages, faute de sécurité sociale, doivent épargner pour leur retraite. L'épargne s'est ainsi accumulée dans les banques et, ne trouvant pas à s'investir dans le pays, est placée à l'étranger par la banque centrale et les fonds souverains chinois. Certes, Pékin essaie de généraliser les assurances sociales, mais seulement la moitié de la population urbaine est couverte ; le pays a rompu en 2015 avec la politique de l'enfant unique, mais les effets ne se feront sentir qu'à terme.

**Pourquoi vous êtes-vous intéressé à ces sujets ?**

Dès le lycée, j'étais tiraillé entre les maths, l'histoire et la philo. J'ai choisi les maths, mais j'éprouvais une certaine frustration due à l'absence du « réel ». A l'École polytechnique, j'ai suivi les cours d'économie de Daniel Cohen et j'ai trouvé que c'était un compromis parfait. L'École d'économie de Paris offrait une ouverture sur la macroéconomie, et la mondialisation financière était un phénomène nouveau ; Hélène Rey m'a permis de trouver un poste à la London Business School, puis je suis revenu en France pour enseigner à Sciences Po.

PROPOS RECUEILLIS PAR A. R.



**Nicolas Cœurdaquier**  
Nominé  
39 ans  
Professeur d'économie à Sciences Po